

«Jeter la suspicion : inacceptable !»

Pierre-Yves Jeholet, le président du conseil de police, est furax. Il n'accepte pas que l'on remette en question le travail des services et la rigueur des bourgmestres. *«C'est une convention qui a été acceptée par le collègue et ce dans un souci de clarté pour le citoyen, pour qu'il ne soit pas obligé de payer le prix fort. C'est une convention signée avec les acteurs locaux qui vise à harmoniser les prix. Nous voulions simplement informer les conseillers de police mais c'est toujours la même personne qui trouve quelque chose à redire. Cette information n'était même pas à l'ordre du jour ! Je ne peux pas accepter que l'on remette en cause le travail des policiers. Les services ont respecté les règles en*

EdA - 201855386815



Pierre-Yves Jeholet était énérvé à l'issue du conseil de police.

toute transparence et le collègue fonctionne avec la même transparence et la même rigueur. Il suffit de remettre en cause le travail des services. On veut plus de policiers dans les rues mais on leur impose une surcharge de travail. Et venir ainsi jeter la suspicion, c'est inacceptable.

Alors, oui, j'en ai ras-le-bol... et je ne suis pas le seul.»

La convention, signée par l'ensemble des bourgmestres, vise à protéger le citoyen. *«On remet en question la rigueur des bourgmestres. Je serais le bourgmestre d'Olné, je ne serais pas très heureux... Les trois sociétés de dépannage ont été consultées en toute transparence. Deux nous ont remis prix et si nous fonctionnons avec des mois pairs et impairs, c'est pour plus de facilités dans l'intérêt de la police. Que Monsieur Halin ait des compétences, je n'en doute pas. Mais c'est surtout le ton employé qui pose problème. Il y a un côté suffisant et une constante remise en cause du travail des autres»,* conclut Pierre-Yves Jeholet. ■ **P.lj.**